



CCCPS / 2023 / DE104
1.3 Conventions de mandat

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 29 juin 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 22 juin 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 29 juin 2023, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

| | |
|----------------------|---|
| Présents | Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Marcel BONNARD ; François BROCARD Sarah DUVAUCHELLE ; Agnès FOUILLEUX ; Caryl FRAUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Patricia PUC ; Jean Philippe ROCHE ; Frédéric TEYSSOT ; Frédéric TRON et Arnaud VANNIER. |
| Pouvoirs | Rodène BODIN-CASALIS à Catherine MERIEAU ; Anne Marie CHIROUZE à Morgane PEYRACHE ; Cédric FERMOND à Gilles MAGNON ; Thierry GUILLOUD à Jean Marc MATTRAS ; Hervé MARITON à Stéphanie KARCHER ; Nicolas SIZARET à Dominique MARCON et Boris TRANSINNE à Christophe LEMERCIER. |
| Absents | Danielle BORDERES ; Audrey CORNEILLE ; Dominique DELAYE et Jean Pierre POINT. |
| Secrétaire de séance | Jean Philippe ROCHE. |

**Convention de partenariat avec les Compagnons Bâisseurs sur l'auto rénovation
accompagnée**

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Certains ménages accompagnés par le Service Public Intercommunal de l'Energie (SPIE) souhaitent participer aux travaux d'économie d'énergie afin de réduire le coût des travaux. Fort de ce constat, le territoire a initié en 2022 un partenariat avec l'association des Compagnons Bâisseurs permettant d'apporter un accompagnement à l'auto rénovation pour les ménages modestes et très modestes qui souhaitent participer à la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Les Compagnons Bâisseurs est une association créée en 2011 dont les missions principales sont la lutte contre le mal logement, la mise en action et l'apprentissage, la solidarité : « Faire, Faire avec, Faire ensemble ».

Ce partenariat vise à promouvoir l'auto rénovation accompagnée au bénéfice des ménages modeste et très modestes (selon les critères de l'Anah) souhaitant réaliser des travaux



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 29 juin 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 22 juin 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

d'économie d'énergie en auto-rénovation accompagnée. Les principaux objectifs de cette mission sont les suivants :

- réduction du coût du chantier grâce à l'apport en main d'œuvre du ménage et de son entourage (ou bénévoles et volontaires de l'association),
- valorisation du « faire soi-même » et apprentissage de techniques reproductibles sur d'autres chantiers non encadrés,
- valorisation des chantiers participatifs auprès des entreprises du territoire afin qu'elles puissent proposer le dispositif même hors cadre d'accompagnement.

Les modalités d'identification des chantiers et d'accompagnement sont décrites dans la convention annexée à la présente délibération.

Un bilan synthétique et anonymisé des accompagnements initiés en 2022 est également annexé à la présente délibération

Le montant de cette convention est de 10 675 € à la charge du territoire. Les Compagnons Bâisseurs bénéficient par ailleurs d'un financement équivalent du Département pour boucler le financement de cette opération. Cette dépense est inscrite dans le cadre du budget global du Service Public Intercommunal de l'Energie dont le budget a été voté en conseil communautaire du 23 mars 2023.

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est proposé au Conseil Communautaire de poursuivre le partenariat engagé avec les Compagnons Bâisseurs pour une année supplémentaire et de signer avec l'association la convention de partenariat 2023 annexée à la présente délibération.

III. Visas

CONSIDERANT la proposition de convention de partenariat avec les compagnons bâtisseurs annexée à la présente délibération ;

VU l'avis favorable du COPIL SPPEH du 27 avril 2023 et de la Commission Energie du 19 juin 2023 concernant ce partenariat et la signature de ladite convention ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver la convention de partenariat avec les Compagnons bâtisseurs annexée à la présente délibération,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer cette convention de partenariat ainsi que tous les actes afférents à la présente décision.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 29 juin 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 22 juin 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexe

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Annexe I : Bilan 2022 Compagnons bâtisseurs,
- Annexe II : Convention de partenariat 2023 avec Les Compagnons Bâtisseurs.

Jean Philippe ROCHE
Secrétaire de séance

Le 29/06/2023
Au registre sont les signatures
Denis BENOIT
Président

